



Accueil institutionnel (213^e promotion de surveillants, 27^e promotion de CPIP, 2^e promotion de la Classe Prépa Talents du Service Public)

Vendredi 2 septembre 2022

Élèves surveillants, élèves conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, étudiants de la prépa talents, chers collègues,

Bonjour à tous,

C'est un réel plaisir pour moi, comme pour l'ensemble des personnels de l'école, d'accueillir, ici à l'ENAP, une nouvelle promotion, de nouveaux élèves, de nouveaux collègues et cette journée est particulière car ce plaisir est multiple puisque nous accueillons plus de 800 élèves entre la promotion d'élèves surveillants, celle d'élèves conseillers pénitentiaires d'insertion et

de probation accompagnée de celle recrutée sur titre ainsi que des étudiants de la prépa talents.

C'est un plaisir, je vous le disais, car vous êtes l'avenir de notre belle et grande administration, l'avenir de la prise en charge pénale et pénitentiaire, l'avenir de ce service public essentiel au bien vivre ensemble, essentiel au contrat social, mais c'est aussi un honneur et une responsabilité importante pour nous d'avoir la charge de vous former, de vous accompagner, de faire que ce temps de formation vous permette d'avoir les outils, des clés de votre futur métier.

Je suis entouré aujourd'hui pour ce temps d'accueil institutionnel de nombreux personnels de l'école. Je ne les citerai pas tous, mais vous avez à mes côtés, Jean Philippe Mayol, directeur adjoint, Nathalie Jaffré, directrice de la formation, Flore Leclerc son adjointe, Brahim Hatchane, chef de l'unité des CPIP, Christelle Puech, chef de l'unité des surveillants, François Février responsable, entre autres, de la prépa Talents.

Tous ces cadres, comme l'ensemble des personnels de l'ENAP, sont vos interlocuteurs et vous ne devez pas hésiter à les solliciter, car nous avons indéniablement des obligations à votre égard, comme vous en avez vis-à-vis de nous et vis-à-vis de l'administration qui vous a recrutés, qui va vous former et vous payer.

De notre côté, notre première obligation est naturellement de vous accueillir correctement.

Vous commencez à découvrir l'école avec ses qualités, ses défauts, ses pistes d'amélioration. Je connais par exemple les critiques que vous faites, que vous ferez, parfois de façon justifiée, notamment sur l'hébergement qui est, dans les villages les plus anciens, certainement perfectible, j'en suis conscient et nous allons nous y attacher, mais je tiens d'ores déjà à vous le dire, vous êtes également garants de la situation de l'école, de vos chambres, des parties communes et nous y serons très attentifs.

Mais nous avons surtout l'obligation de vous former à vos futures missions. Là aussi, je sais que vous serez exigeants, parfois critiques, vis-à-vis de nous, mais je tiens à vous indiquer d'ores et déjà plusieurs points.

Quand vous serez titulaires pour ceux qui le seront, quand vous sortirez de cette école, vous ne serez pas des professionnels accomplis, vous n'aurez pas les réponses à toutes les situations, vous n'aurez pas appris tout le métier. N'attendez pas de l'école qu'elle vous donne un métier clés en mains.

Les métiers pénitentiaires sont complexes et c'est ce qui en fait leur richesse, ils sont faits de cadres juridiques, d'autorité, d'humanisme, de relations humaines, de valeurs, de savoir-faire et de savoir-être, mais aussi d'expérience et d'esprit d'équipe.

On vous donnera de nombreuses clés pour vous permettre de vous construire en tant que professionnel pénitentiaire, mais le professionnel que vous serez, se forgera au contact du terrain et des missions qui seront les vôtres, se patinera au contact des difficultés que vous rencontrerez. Votre identité professionnelle se construira progressivement et c'est d'abord vous qui ferez l'agent pénitentiaire que vous serez et non l'école.

Alors, comme vos prédécesseurs, comme nous tous qui sommes passés avant vous dans ces murs, sur ces bancs, vous aurez parfois des incompréhensions sur l'intérêt de telle ou telle formation, vous aurez parfois des doutes sur la pertinence de votre choix professionnel, vous vous poserez des questions sur vos futures missions, c'est à la fois normal, légitime et sain.

Certains des enseignements que vous aurez ici vous seront immédiatement bénéfiques, d'autres vous serviront dans plusieurs mois ou années et vous aurez parfois du mal à en voir l'intérêt. Nous sommes tous passés par là, mais faites-nous confiance.

Vous allez, pour bon nombre d'entre vous, trouver que les temps de stages sont bien plus intéressants que les temps à l'ENAP, là aussi, c'est compréhensible, mais sans cadre préalable, sans mise

en perspective, sans explication, sans retour d'expérience, vos stages n'auraient aucun intérêt. C'est cette alternance entre apprentissage théorique et technique et mise en application sur le terrain qui fait la richesse de vos formations.

Alors investissez chaque instant à l'école, prenez tout ce qu'il y a à prendre, acculturez-vous à votre nouvel environnement professionnel, apprenez à connaître les différents métiers pénitentiaires. L'ENAP a cet énorme avantage, par rapport à de nombreuses autres écoles, elle permet de côtoyer l'ensemble des métiers d'une même administration. Profitez-en, profitez des temps collectifs, des temps culturels, allez à la médiathèque, mais restez humbles et confiants dans notre capacité à vous accompagner.

Je veux également vous dire de ne jamais douter de la pertinence de votre choix professionnel. Vous avez décidé de rejoindre une belle et grande institution, vous serez des agents d'une mission éminemment régaliennne, une mission qui fait la force d'un Etat de droit, qui est au cœur de la République, qui est la dernière digue des valeurs républicaines et une base des attentes sociétales.

N'oubliez jamais que sans vous, il n'y a pas de réponse pénale possible, il n'y a pas de sanction pénale possible, il n'y a pas de réinsertion possible, sans vous, sans la prison, sans l'administration pénitentiaire, sans la réponse aux faits déviants et aux entorses au contrat social, ce serait la loi du plus fort, le contraire de la République, sans vie collective apaisée possible.

Sans doute parmi vos proches, des questions se posent sur votre choix, c'est là aussi naturel et classique.

Soyez fiers de celui-ci en chaque instant, mais soyez aussi conscients que vous allez vivre des moments difficiles, violents, des moments qui vous marqueront, qui vous changeront. Vous allez parfois côtoyer ce que l'humanité a de pire, de plus obscur, mais vous allez aussi vivre des expériences humaines fortes qui

vous enrichiront et qui donneront du sens à votre action professionnelle au service de l'intérêt général et de la France.

Nous avons des obligations à votre égard, je le disais, mais vous en avez indéniablement aussi et celles-ci peuvent se résumer en 3 mots : exemplarité, loyauté et professionnalisme.

Exemplarité cela veut dire quoi ? A chaque instant, à l'école comme à l'extérieur, vous ne représentez plus simplement vous-même, vous représentez l'institution, votre promotion, l'école. Votre nouveau métier entraîne des obligations particulières, vous êtes sous statut spécial, dans votre cadre professionnel comme à l'extérieur.

Nous avons encore trop d'incidents disciplinaires, trop d'incidents en dehors du campus, dans Agen, à proximité des bars ou des lieux de regroupement, nous avons trop d'absentéisme le vendredi matin et d'autres jours !! Ce n'est clairement pas acceptable et je serai intraitable sur la réponse que nous y apporterons.

L'exemplarité est essentielle, elle est même la base de votre futur métier !!

Vous représentez avec cet uniforme, avec ce statut qui est désormais le vôtre, la République, l'autorité de l'État, la Justice et il est inconcevable que par des comportements idiots vous l'entachiez. Il serait par ailleurs dommage que les efforts, voire les sacrifices que vous faites en suivant cette formation, soient gâchés par des comportements inappropriés.

Lisez et appliquez strictement le règlement intérieur et la déclaration des valeurs de l'ENAP.

Je veux rappeler quelques principes basiques mais qui malheureusement ne sont pas toujours respectés :

- 1- Sur le campus on se salue, on se respecte, on se côtoie.

- 2- Pour les agents en uniforme, on respecte son uniforme, son institution et aucun écart dans le port de celui-ci ne sera accepté.
- 3- Le respect des horaires, des locaux, du matériel, du personnel, de ses collègues ne doit subir aucun écart.
- 4- Tout comportement, tout propos sexiste, discriminant, injurieux, vulgaire, toute consommation d'alcool sur le campus fera l'objet non seulement d'une procédure disciplinaire pouvant aller jusqu'à l'exclusion mais également d'une saisine immédiate du Parquet.
- 5- Le respect de la laïcité, des choix personnels de chacun, de la neutralité de tous et de la déontologie en toute circonstance n'est pas une option mais une obligation absolue.

Pour beaucoup d'entre vous, ce rappel apparaît peut être infantilisant, mais je tiens à dire que dans chaque promotion, chaque semaine, nous avons des écarts parfois très graves à ces règles indispensables, dans vos promotions comme dans les précédentes, il y aura certainement des procédures disciplinaires, voire des exclusions, alors malheureusement ce rappel est aujourd'hui indispensable.

Exemplarité je le disais et loyauté : vous êtes dans une administration hiérarchisée, qui ne peut fonctionner que si les ordres, les consignes sont appliquées, que si l'autorité hiérarchique est acceptée et respectée, cela ne veut pas dire que nous sommes forcément d'accord avec les choix et les décisions prises, mais ils doivent être mis en œuvre et acceptés. Bien entendu, la limite évidente est l'ordre illégal ou illégitime.

La loyauté c'est aussi respecter en toute circonstance votre administration, ce qu'elle représente et j'attire particulièrement votre attention sur l'utilisation des réseaux sociaux notamment, sur lesquels nous retrouvons encore trop de publications qui ne

correspondent pas à cette obligation de loyauté, de respect et de neutralité.

Le professionnalisme enfin c'est de se mettre en capacité d'apprendre et d'utiliser tous les outils professionnels qu'on vous donne ici et que vous apprenez en établissement.

Exemplarité, loyauté, professionnalisme, voilà ce qui doit vous animer et vous guider chaque jour.

Je tiens également à saluer et féliciter les étudiants de la Prépa Talents qui nous rejoignent également après avoir passé un concours exigeant. Même si vous n'êtes pas encore des professionnels de l'administration pénitentiaire et je ne doute pas que les efforts que vous ferez vous permettront de l'être dans un avenir proche, vous êtes ici, comme tous les élèves et stagiaires, des membres à part entière de cette école, vous aurez notre soutien dans cette préparation, profitez de cette école, de vos enseignants, des outils qui sont à votre disposition pour apprendre et nourrir des ambitions légitimes et importantes.

Soyez tous les bienvenus chers collègues, cette école est dorénavant la vôtre, faites-en bon usage, soyez exemplaires en chaque instant, soyez dignes de votre statut et de votre uniforme et sachez que nous serons toujours à votre disposition pour vous aider, vous accompagner, vous conseiller.